

Bilan de rentrée 1^{er} et 2nd degré

Vous avez dit CDEN ?

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation nationale) peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département. Il donne notamment son avis sur la carte scolaire, le calendrier scolaire, etc.

Le CDEN est composé de représentants de l'administration, des représentants des personnels des établissements d'enseignement et de formation (par le biais des fédérations de l'Éducation nationale), des collectivités locales (mairie et conseil départemental), des usagers (parents d'élèves (FCPE), DDEN, JPA, UDAF, etc.). Il est présidé par le préfet et coprésidé par le Directeur Académique et le Vice-président du Conseil Départemental.

L'Unsa-Education (fédération à laquelle appartient le SE-Unsa) siège au CDEN des Côtes d'Armor.

Le nouveau préfet nous a donné la parole pour nos déclarations tout en nous demandant de faire court, de synthétiser au maximum...

Préfet : Certains sujets portent sur des orientations du gouvernement, elles peuvent être débattues par vos représentants au niveau national. Lorsqu'il s'agit des réformes envisagées c'est au niveau ministériel.

Donc en fait, ce serait mieux si on ne disait rien, et par ailleurs quand on connaît comment se passent les négociations avec notre Président et ses ministres (on veut bien négocier mais en ne changeant rien du plan initial...). Désolé mais les sujets nationaux ont des répercussions locales, les conditions de rentrée en étant un... L'an dernier, l'IA nous avait dit qu'il regrettait que nous ne voyions que le négatif... Cela fait des années que l'UNSA Éducation alerte nationalement et localement sur ce qui est en train de se passer, que nous dénonçons la loi de la transformation de la Fonction publique et ses effets, que nous annonçons les difficultés rencontrées en ce début d'année scolaire.

IA : En ce qui concerne la situation des AESH, il y a actuellement un travail important et de fond. Le projet de loi de finances apporte des avancées réelles en termes de rémunération. En ce qui concerne le statut, des échanges ont lieu actuellement. Dans notre département, 20 enfants sont en attente d'un accompagnement et il reste encore des capacités de recrutement.

Remplacement : ce sera conflictuel je l'avais dit dès la rentrée. Il faudra travailler sur la répartition des remplaçants sur le territoire, certaines circonscriptions ont des moyens confortables, d'autres sont en difficulté. *Il est utile de rappeler que certaines circonscriptions ont des personnels plus jeunes et donc plus « susceptibles » d'être en congé de maternité. Le raccourci utilisé par le DASEN est une préannonce de la fermeture de postes dans la partie Ouest du département (et pourtant la situation était difficile l'an dernier sur Paimpol et Guingamp Nord...).*

Réforme de la voie pro : La ministre a apporté quelques éléments complémentaires, les PLP continueront à mener leur parcours au sein de l'Éducation, l'objet du travail et des concertations n'est pas une diminution du nombre d'enseignants en PLP.

AESH : Il a de nouveau été évoqué une des spécificités de notre région (*dont on se passerait bien*), en cas de démission, il y a un délai de carence, ce qui ne permet pas de toucher le chômage, ce qui est profondément injuste.

Bilan de rentrée

Les naissances ont bien évolué en maternelle (il y a une remontée, une première depuis de nombreuses années), les effectifs du 1er Degré ont baissé significativement ces dernières années, la baisse s'arrête donc pour la maternelle.

Le E/C est de 20 (nombre d'élèves par classe en moyenne), avec des réalités différentes sur les territoires. Le réseau des écoles costarmoricain est constitué majoritairement de petites écoles.

UNSA : Certes le E/C diminue mais il est important de rappeler qu'au sein des classes le nombre des élèves perturbateurs augmente de façon importante.

UNSA : M. le Préfet, avez-vous, par d'autres sources, des remontées sur la problématique soulevée en déclaration préalable, à savoir l'augmentation importante et inquiétante des élèves qui ont des troubles du comportement ? C'est une spécificité dans notre département et Académie qui a été relevée par le ministère du fait du nombre très important de situations pointées dans les fiches SST. Et notre inquiétude est majorée par le fait que parmi ces situations d'enfants ingérables, certains sont jeunes, très jeunes.

Préfet : En ce qui concerne le recrutement difficile d'AESH, tous les employeurs ont actuellement des difficultés de recrutement. Et ce sujet de l'accompagnement et des élèves perturbateurs est un sujet que nous avons en tête.

UNSA : Je voulais plus spécifiquement parler des enfants qui ont de graves troubles du comportement constatés à l'école mais l'école ne peut pas tout faire. Il y a une forte problématique des structures environnantes, il n'y a plus assez de familles d'accueil, de structures de prise en charge médicopsychologiques, etc.

Préfet : Dans l'intérêt de l'enfant, il faudrait prendre les familles en charge. Depuis mon arrivée dans le département, j'ai découvert qu'il y avait beaucoup de situations de violences intrafamiliales, dont certaines en présence d'enfants.

Vice-Président du Conseil Départemental : Je confirme pour les difficultés de recrutement, il est très difficile de recruter des personnels médico-sociaux. Nous souhaitons mettre plus de moyens (+15 postes enfance/famille), c'est un de nos objectifs principaux.

Ligue de l'Enseignement : Dans certaines écoles hors contrat, ont été constatés des manquements significatifs (alerte nationale du **CNAL** dont le **SE-UNSA** et l'**UNSA Éducation** font partie). Qu'en est-il dans le 22 ?

Préfet : Il y en a 3 dans le département, dont une récente à Guingamp (6 élèves). Il y a un vrai suivi, un contrôle très rapide. 110 élèves sont actuellement scolarisés dans des écoles hors contrat.

Présentation de différents projets concernant les écoles :

- Petits déjeuners gratuits dans les écoles
- Socle Numérique : 120 dossiers (157 écoles), 1 221 568 euros de financement

UNSA : Ce sujet étant abordé, je voulais savoir où nous en sommes pour la fibre dans notre département.

Préfet : Il fallait me poser la question en amont de cette séance. *Comment dire ? Je posais cette question en « live » en fonction du sujet abordé, désolé d'être réactif... J'enverrai donc un courrier !*

- SNU (Service National Universel)
- Savoir rouler
- Savoir Nager

UNSA : Qu'en est-il de la sécurité routière ? Il semblerait que la police et la gendarmerie n'interviennent plus dans les écoles, dans certaines parties du territoire.

Quid de la grosse inquiétude post Covid pour le savoir nager (les élèves ne sont pas allés à la piscine durant la période de confinement) ?

Jeunesse et Sport : C'est effectivement une priorité et il y a déploiement de bassin mobile dans les zones rurales ou possibilités de mettre des piscines privées à disposition (campings). Nous allons nous renseigner pour la sécurité routière, nous n'avons pas eu cette info.

Instruction en famille :

C'est en diminution : 684 demandes, 584 autorisations.

La législation a changé récemment et les familles doivent demander l'autorisation au Dasen.

- 496 autorisations de plein droit (2 années scolaires)
- 88 autorisations de droit commun (1 an)

339 dans le 1er degré, 245 dans le 2nd degré. *Cela représente quelques classes...*

Un représentant des élus a interrogé le préfet sur le fait qu'une dizaine de familles se regroupait pour ce type d'enseignement. Ce qui est clairement hors la loi et sera contrôlé.

2nd degré :

Lycée (-335 élèves), le E/D est de 25,7

AESH :

+11 ETP cette année, 60% des AESH sont mutualisés. 700 ETP de droit public, ce qui représente 1100 AESH.

Intervention du Vice-Président du Conseil Départemental

Fluides (chauffage) :

Le Conseil Départemental a pris en charge l'augmentation du prix en allouant une dotation spéciale.

UNSA : Dans notre déclaration, nous nous interrogeons sur les effets à court, moyen et long termes.

Conseil Départemental : Cette année nous faisons face à une augmentation des tarifs de 20 à 30 %, moindre car nous procédons à un achat groupé ce qui ne sera plus le cas dans quelques temps. Le contrat arrivant à échéance, le risque d'explosion des tarifs est fort et cela nous interroge fortement.

Restauration : Le Conseil Départemental a fait le choix de ne pas augmenter le prix, cela a un impact sur le budget du département. Le problème principal n'est pas tant lié au tarif aujourd'hui, il est plus lié aux difficultés de s'approvisionner en denrées alimentaires et en notre capacité d'apporter des repas diversifiés.

Qualité de l'air : La loi Grenelle (2010) rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air qui accueille du public.

Le département a souscrit à ses obligations, les rapports existent, il sera diffusé prochainement. Un plan de concertation va se mettre en place avec les établissements (composé de 3 chefs d'établissement, 3 gestionnaires).

Différentes thématiques seront abordées : l'équipement numérique, la restauration scolaire, les moyens financiers.

Radon : La législation en cours est la directive 2013, où a été fixé un niveau de référence (300). Aujourd'hui nous sommes en deçà.

Il y a des mesures à mettre en œuvre : vérifier que la ventilation mécanique est ouverte, nécessité d'aérer régulièrement (en contradiction avec les économies d'énergie à faire).

Retour sur l'étude démographique :

Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) se termine. Initié en 2009, poursuivi en 2015, nous ne sommes plus sur les besoins d'augmenter les capacités, mais plutôt de gérer autrement avec des opérations de réhabilitation.

C'est un travail de longue haleine, depuis 2020, nous avons fait le tour de tous les établissements. Il nous manque des éléments, ce serait bien qu'on puisse vous présenter de façon approfondie en février.

Il ne suffit pas de regarder le seul nombre de naissance, il faut également prendre en compte la migration forte. La conjoncture d'ici 2035 va plutôt vers une diminution. Sur les pics d'effectifs (Hillion + 146 élèves !), on met des modulaires en place.

Sectorisation de collèges :

Une étude sera faite sur l'est briochin.

UNSA : Ceci me permet de rappeler le combat mené pour sauver le collège Beaufeuillage. L'UNSA Éducation et les autres défenseurs de ce collège n'ont pas été entendus et pourtant ils avaient raison... En ce qui concerne les transports scolaires, il y a des problématiques qui nous sont remontées : outre le coût des transports, se pose le problème du manque de chauffeurs et des difficultés dans certains territoires.

Préfet : Il n'y a pas de représentants de la région, nous ne pourrions donc pas vous répondre, c'est de leur compétence. *Décidément...*

Le préfet a alors clôturé ce CDEN tout en remerciant les enseignants qui font un beau métier et en indiquant de nouveau que les dialogues en séance avaient été fructueux et que c'était préférable aux déclarations...

